



Le Siom a fait évoluer le service de collecte des déchets végétaux en remplaçant les sacs en papier par des bacs.

DEPUIS le 1^{er} janvier 2025, vos déchets végétaux sont uniquement collectés en bacs.

Depuis le 1^{er} janvier, les sacs déposés à côté des bacs ont été collectés. Cette période de tolérance s'est terminée le 31 mars 2025.



Les sacs ne sont maintenant plus ramassés.

**Vous voulez un bac ?
Vous voulez changer de taille de bac ?
Obtenir un bac supplémentaire ?**

→ connectez-vous sur www.siom.fr



Retrouvez au dos toutes les bonnes pratiques

Les fagots doivent être ficelés et déposés à côté du bac !



De nombreuses solutions existent pour gérer et réduire les déchets végétaux dans votre jardin.



Le broyage



La tonte & taille raisonnées



La tonte sans ramassage (ou mulching)



Le choix des espèces végétales

Vous avez une grande quantité de déchets végétaux ?

Vous pouvez aussi les déposer à la déchèterie de Villejust ou Saclay. Ils seront ensuite valorisés sur une plateforme de compostage à proximité du Siom.

Déchèterie-ressourcerie du Siom à Villejust :
2 avenue des 2 Lacs, 91140 Villejust

Horaires :
Lundi au vendredi
9h à 12h et de 13h à 17h30
Samedi
9h00-17h30
Dimanches et jours fériés
9h00-12h45

Déchèterie-ressourcerie du Siom à Saclay :
Impasse de la Poudrette, 91400 Saclay

Horaires :
Lundi au samedi
9h00-17h45
Dimanches et jours fériés
9h00-12h45
Pensez à faire votre QR-CODE pour y accéder !